

Milly-la-Forêt, le 11 décembre 2024.

**Objet :** Convocation au Conseil municipal du 18 décembre 2024.

Chère collègue, Cher collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal se réunira le :

**Mercredi 18 décembre 2024 à 20h30 en salle du Conseil**

**VOICI L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :**

---

**TRAVAUX – URBANISME – MOBILITES,  
ACCESSIBILITE ET TRANSITION ECOLOGIQUE**

**Rapporteurs : Bernard BOULEY et Jean-Paul ANNA**

1. Approbation de l'état d'assiette 2025
2. Cession d'un terrain pour la construction de la maison de santé et déclassement d'une partie des parcelles A1116 et 663.

---

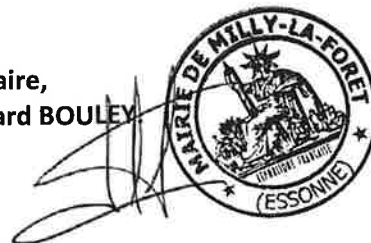
**FINANCES, ECONOMIE ET EMPLOI**

**Rapporteur : Jean-Marie ANNA**

3. Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières pour l'année 2024
4. Décision modificative n°3 au budget principal de la Ville pour l'exercice 2024
5. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025
6. Modification du tableau des emplois
7. Signature d'une convention entre la Ville et le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Île-de-France afin de bénéficier d'une assistance technique dans l'instruction des demandes d'allocation pour perte d'emploi.

Comptant sur votre présence, je vous prie de bien vouloir croire, Chère collègue, Cher collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,  
Bernard BOULEY



**Liste des décisions du Maire prises dans le cadre des délégations accordées par délibération du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 :**

- Décision du Maire en date du 28 novembre 2024 - Acceptation du devis présenté par la société OVERTOP SECURITY d'un montant HT de 11 030,20 euros (onze mille trente euros et vingt centimes) pour le renouvellement des licences, permettant de maintenir la protection du système informatique de la ville de Milly-la-Forêt.
- Décision du Maire en date du 20 novembre 2024 - Acceptation du devis présenté par la société DESMAREZ d'un montant HT de 13 049 euros (treize mille quarante-neuf euros) pour la mise à jour des boîtiers d'alerte PPMS et le remplacement des télécommandes.
- Décision du Maire en date du 21 novembre 2024 - Acceptation du renouvellement du contrat de maintenance des équipements de sécurité incendie avec la société AVISS Services pour l'année 2024-2025 d'un montant HT de 5 630,84 euros (cinq mille six cent trente euros et quatre-vingt-quatre centimes).
- Décision du Maire en date du 25 novembre 2024 - Acceptation du renouvellement du contrat de maintenance des chaudières des bâtiments communaux pour l'année 2024 d'un montant HT de 4 466,58 euros (quatre mille quatre cent soixante-six euros et cinquante-huit centimes).
- Décision du Maire en date du 25 novembre 2024 - Acceptation du devis présenté par la société Le Potelet d'un montant HT de 3 120 euros (trois mille cent vingt euros) pour la fourniture de vingt potelets.
- Décision du Maire en date du 26 novembre 2024 - Acceptation du devis présenté par la société T2i France d'un montant HT de 37 098,94 euros (trente-sept mille quatre-vingt-dix-huit euros et quatre-vingt-quatorze centimes) pour la location d'un logiciel de gestion des documents et du traitement du courrier.
- Décision du Maire en date du 26 novembre 2024 - Acceptation du devis présenté par la société T2i France d'un montant HT de 4 953 euros (quatre mille neuf cent cinquante-trois euros) pour la formation des utilisateurs du logiciel de gestion des documents et du traitement du courrier.
- Décision du Maire en date du 02 décembre 2024 - Acceptation du devis présenté par la société PROLIANS d'un montant HT de 3 708 euros (trois mille sept cent huit euros) pour l'achat de caillebotis en caoutchouc pour le mur d'escalade.
- Décision du Maire en date du 03 décembre 2024 - Acceptation du devis présenté par le cabinet de recrutement ITHAQUE MEDICAL d'un montant HT de 15 000 euros (quinze mille euros) pour le recrutement de médecins généralistes pour la Maison médicale.
- Décision du Maire en date du 04 décembre 2024 - Acceptation du devis présenté par la société Suricate Concept d'un montant HT de 18 370,48 euros (dix-huit mille trois cent soixante-dix euros et quarante-huit centimes).
- Décision du Maire en date du 09 décembre 2024 - Autorisation de la signature d'un avenant au bail de chasse du CHENET pour la modification de l'article 1 (objet) portant sur le droit d'exercer la chasse à tir en forêt communale de Milly-la-Forêt.

**POUVOIR**

Je soussigné(e)....., agissant en qualité  
d'Adjoint au Maire/Conseiller Municipal<sup>1</sup>, donne pouvoir à

.....

pour voter en mes lieux et place à la séance du **Conseil Municipal** du.....

Fait à Milly-la-Forêt, le

---

<sup>1</sup> Rayer la mention inutile